

## MODALITES DU DEPISTAGE DE LA DYSPLASIE COXO-FEMORALE ET DE LA DYSPLASIE DES COUDES POUR LES RACES DEPENDANT DU CLUB DU BOUVIER DES FLANDRES

Selon la volonté du club, les dossiers sont adressés directement au lecteur :

Docteur Didier FONTAINE  
Vétérinaire  
Centre Hospitalier Vétérinaire Atlantia  
22, rue Viviani – 44200 Nantes

Chaque dossier doit impérativement comprendre :

### Pour la dysplasie des hanches :

- Une radiographie en position de face, correctement et lisiblement identifiée et de qualité technique permettant l'interprétation. Pour que le dépistage soit conforme au protocole FCI la radiographie doit être réalisée sous anesthésie générale ou sédation myorelaxante (circulaire FCI 81/2007 du 2 juillet 2007).\*
- Les radiographies numériques doivent être obligatoirement imprimées sur support transparent et en taille réelle (règlement F.C.I.).
- Une attestation du vétérinaire certifiant la vérification de l'identité de l'animal et précisant si l'examen a été réalisé sous anesthésie myorelaxante, ainsi que le protocole anesthésique utilisé.
- Le règlement de 25 € par dossier, par chèque à l'ordre de : « Mr. FONTAINE » (ou en espèces, mais pas par mandat SVP).
- Une enveloppe au format des radios, correctement affranchie et comportant l'adresse de retour du dossier.

### Pour la dysplasie des coudes :

- Les radiographies des 2 coudes (G et D) selon 3 incidences :
  - o profil en flexion complète
  - o profil en extension
  - o face (crânio-caudale) avec légère rotation interne (environ 20°)chaque radiographie doit être correctement et lisiblement identifiée et de qualité technique permettant l'interprétation.
- Une attestation du vétérinaire indiquant la vérification de l'identité de l'animal.
- Le règlement de 25 € par dossier, par chèque à l'ordre de : « Mr. FONTAINE » (ou en espèces, mais pas par mandat SVP).
- Une enveloppe au format des radios, correctement affranchie et comportant l'adresse de retour du dossier.

Selon le règlement de la F.C.I., le lecteur est dans l'obligation de refuser tout dossier incomplet.

(\*): Le règlement de la F.C.I., adopté par la SCC, stipule que les radiographies pour dépistage de la Dysplasie Coxo-fémorale doivent être réalisées sous anesthésie générale ou sédation.